

Le Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CASTETS



N°38
Octobre 2021



Chères Castésiennes, Chers Castétiens,

Après un nouvel été où la pandémie nous a empêché de profiter de nos festivités habituelles, la rentrée scolaire s'est bien passée, avec une baisse des effectifs pour la deuxième année consécutive, permettant ainsi à nos enfants de bénéficier de meilleures conditions d'apprentissage.

Nous avons profité de l'été pour continuer à investir pour eux dans des outils informatiques de dernière génération (tableau numérique dans toutes les classes, installation pour les maternelles d'un outil informatique collectif). La cantine a été dotée d'un tunnel de lavage pour la vaisselle (investissement de 31 000€) améliorant ainsi les conditions de travail de nos agents.

Le projet de maison de quartier des arènes se poursuit avec le retour de la consultation des entreprises en fin d'année. Nous espérons que la hausse des coûts des matériaux ne nous obligera pas à retarder ou revoir ce projet.

Le projet de l'espace de réception de plus de 600 m² verra le jour en début d'année 2022, en lieu et place de l'ancien skate-park. Castets sera enfin doté d'un vrai outil permettant d'organiser divers événements et réceptions dans un espace de qualité.

Un « Pumptrack » sera installé à Castets, outil de loisir innovant permettant à tous, des plus jeunes aux plus anciens, des débutants aux plus aguerris de pratiquer le vélo, le skate, la trottinette, la draisienne ou encore le roller etc ...

Le projet autour de l'étang du Barrat est à l'étude depuis le début de l'année. Une réunion publique de présentation est proposée le 29 novembre 2021 à 19h au cinéma. On vous y attend nombreux !

Vous trouverez dans ce MAG un dossier sur le travail de la commission en charge du social sous la présidence de Gérardine Torregrossa. L'occasion m'est donnée d'en remercier les membres pour le travail de l'ombre qu'ils font tout au long de l'année afin d'aider ceux qui en ont besoin sur notre village, mission très importante. Il faut que notre village continue à être solidaire, que ce soit au travers des colis alimentaires, de l'attribution des logements sociaux, de la mobilité, de l'accompagnement de nos anciens et de l'ensemble des aides qui sont accordées.

Je vous souhaite une bonne lecture de tous ces articles. La vie reprend peu à peu. Restons vigilants. N'oublions pas de prendre des nouvelles des personnes qui nous entourent et d'alerter la mairie en cas de situations problématiques. Nous sommes là aussi pour ça !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Philippe Mouhel
Maire de Castets



En bref

Le chantier du pôle nautique retardé

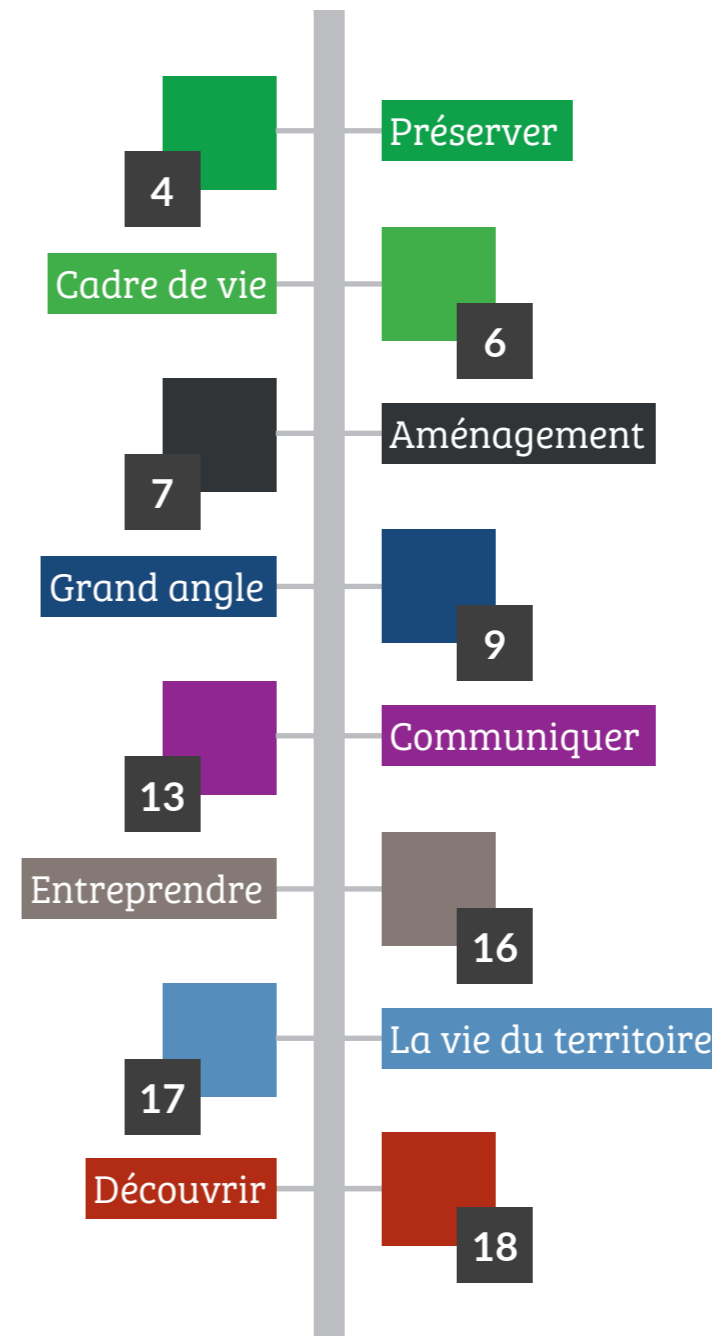
Les prix proposés étaient beaucoup trop élevés. Nous reconsulterons les entreprises en 2022, en espérant une meilleure conjoncture. Sinon, nous reverrons le projet pour qu'il puisse être réalisé.

Jeux intervillages

Tu es jeune et tu veux défendre les couleurs de Castets, inscris-toi aux jeux intervillages qui auront lieu le 29 octobre, auprès du point information jeunesse. Allez Castets !!!

Castets centre ... des Landes

Castets a reçu le congrès départemental des pompiers en octobre, l'occasion de remercier ces hommes et ces femmes pour leur dévouement et avoir une pensée pour leur famille. Castets recevra la cérémonie de remise des médailles jeunesse et sport en novembre.



DATES À RETENIR

> 29 novembre 2021

Réunion publique présentant le futur aménagement de l'étang des Forges. À 19h au cinéma.

> 07 janvier 2022

La traditionnelle cérémonie des vœux est de retour au hall des sports, à partir de 19h.

Le Mag.

Magazine d'informations de Castets-des-Landes.

Mairie - Place Edouard Laudouat - 40260 Castets

Tél. 05 58 89 40 09 - mairie@castets.fr - castets.fr

Directeur de publication : Philippe Mouhel, Maire - Editeur : ville de Castets.

Conception : Service Communication.

Comité de rédaction : Vanessa Fruit, Coralie Seys, Catherine Soler,

Thierry Dibos, Guillaume Galichet, Denis Véjux, Olivier Charvet.

Crédit photos : Mairie de Castets.

Tirage : 1 500 exemplaires.

Impression : DH Com





LA MEILLEURE ÉNERGIE EST CELLE QUE L'ON NE DÉPENSE PAS.

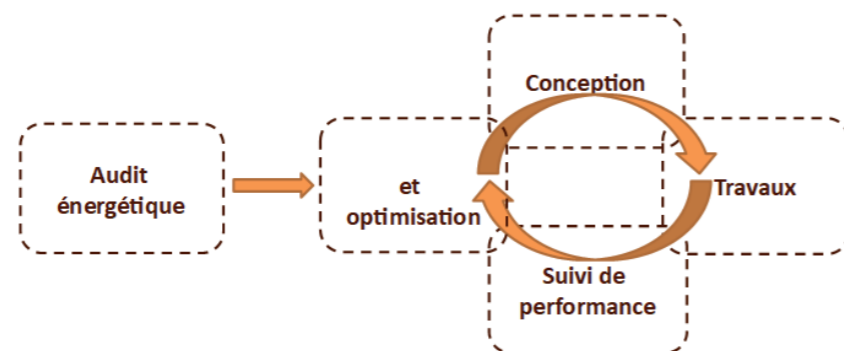
C'est en partant de ce postulat que la commune de Castets a fait le choix de faire appel à un économiste des flux afin d'identifier les comportements et le profil structurel des bâtiments.

La commune s'engage dans un programme de transition énergétique. La réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments en est un axe majeur.

La municipalité a donc saisi l'opportunité proposée par le SYDEC de bénéficier des services d'un économiste des flux. Il est basé à Mont de Marsan et intervient sur plusieurs communes du département.

Qu'est-ce qu'un économiste des flux ?

La mission de Gaëtan PERROT-MINNOT, notre économiste des flux pour une durée de 3 ans, consiste à conseiller, réaliser des diagnostics thermiques sur certains bâtiments, proposer des solutions (travaux de rénovation énergétique, réglages, ...) et contrôler les économies réalisées.



Retour sur la 1ère année de convention

Après avoir pris connaissance du patrimoine bâti de la commune, son occupation et étudié les factures, l'économiste des flux a rapidement mis en place un questionnaire à destination des usagers pour connaître leurs habitudes et leurs ressentis sur le confort dans les bâtiments.

L'implication des usagers est importante dans ce type de démarche. Un usage éco-responsable des bâtiments permet de diminuer les consommations énergétiques jusqu'à 20%.

En début d'année, une visite technique des différents bâtiments a eu lieu, afin d'observer les installations, réglages, et mesurer sur plusieurs jours les températures à l'aide de sondes. Avec l'ensemble de ces informations, l'économiste des flux a rédigé un rapport d'audit énergétique assorti de préconisations d'amélioration énergétique pour les bâtiments les plus consommateurs d'énergie: résolution des dysfonctionnements relevés, optimisations des réglages, gestion technique centralisée, travaux.

En complément, l'économiste des flux a animé plusieurs réunions de sensibilisation aux écogestes pour les usagers des bâtiments (école, accueil de loisirs, associations...) et demandé des référents pour déployer dans la durée les écogestes.

Pour la suite, l'économiste des flux va nous assister dans la mise en œuvre des choix pour améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Agir sur la rénovation des bâtiments, c'est contribuer à la transition énergétique, réduire la facture énergétique de la commune et améliorer le confort des usagers du bâtiment.



Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre.

Un hangar de 540 m² pour les ateliers communaux financé avec des panneaux photovoltaïques



Un partenariat a été conclu avec Ineo Aquitaine pour une durée de 30 ans. A l'issue du contrat, la municipalité, déjà propriétaire du bâtiment, récupérera les panneaux et leur production électrique. Elle pourra la revendre à EDF ou l'utiliser en auto-consommation le cas échéant.



LOUÉS SONT LES POTAGERS

Les jardins, situés dans la vallée des Forges, ont été créés par la municipalité en 2011. Ils sont attribués à 8 locataires qui prennent un grand plaisir à semer, planter, récolter le fruit de leur labeur !

En contrebas de la rue des Forges, le long du ruisseau de la Palue, huit jardins avec cabanes à outils ont été mis à disposition de jardiniers amateurs.

Dix ans plus tard, les locataires ont changé, mais l'envie et la passion de chacun se ressentent toujours.

N'hésitez pas à venir les rencontrer et à échanger avec eux, ils vous conseilleront avec plaisir et avec le sourire !



> REMISE DU PRIX TOP QUARTIER

Cette année le top quartier est attribué au plus ancien lotissement de Castets, celui de Semelioun. Derrière cette distinction, il s'agit d'encourager les habitants qui font des efforts et inciter les autres à suivre ces exemples.

Félicitations !

UN ESPACE DE RÉCEPTION

La multiplication des événements d'importance organisés dans le hall des sports pose de plus en plus questions. Ces événements ne pouvant se dérouler ni dans la grange du Barrat ni dans la salle des fêtes, cet équipement sert autant de salle de sport que de salle des fêtes alors qu'il n'est pas vraiment équipé pour.



L'installation se fera au fond du parc des sports, sur une partie de l'ancien skate park. Le site s'y prête avec une partie terrasse face à l'étang. Le site est sécurisé pour l'accueil du public, notamment les enfants et les parkings existent déjà. L'accès pour les organisateurs se fera par l'entrée du stade au moyen du nouveau chemin entre les courts de tennis et le stade de rugby. Pour le public, il se fera depuis les parkings du stade et du Galan derrière le terrain annexe.

Construire une nouvelle salle s'avère long et coûteux. Aussi, suite à la visite de diverses installations (notamment celle du Stade Montois) et renseignements pris auprès d'autres structures sportives, nous avons décidé d'installer une « tente de réception » permettant d'accueillir des manifestations d'importance et de rendre au hall des sports son statut d'enceinte sportive.

Il s'agira d'une structure avec un toit en toile renforcée, telle celle du chapiteau démontable déjà en possession de la commune, mais dans lequel les murs seront en panneau « sandwich », et donc beaucoup plus solides et durables. L'ossature sera faite de montants en aluminium.

La salle principale, chauffée, aura une superficie de 600 m². La scène modulable appartenant à la commune serait installée à demeure avec les branchements nécessaires et du matériel de vidéo projection. A l'opposé nous prévoyons un espace bar.

Attenant à la salle principale, on trouvera un espace rangement de 50 m². Il y aura également un espace préparation, lui aussi de 50 m² équipé d'une chambre froide. Un espace « traiteur » extérieur protégé complètera l'offre.

Nous espérons une livraison au début de l'année prochaine pour un budget compris entre 250 000 et 300 000€.



Image non contractuelle

UN CIRCUIT DE PUMP TRACK

Poursuivant sa volonté de développer une offre de loisirs ludiques et sportifs pour tous les citoyens, la commune a fait le choix d'un circuit de pump track, activité en plein essor ces dernières années.

Un autre projet devrait voir le jour en début d'année 2022. Ce sera un équipement sportif et de loisir appelé « pump track ». Il s'agit d'une piste bitumée comprenant des bosses, des creux et autres virages surélevés. C'est un espace multi-activités (vélo, trottinette, roller, skate, draisienne, ...) et multi-niveaux (de la piste verte à la rouge comme au ski) accessible à tous publics et tous âges.

Nous nous sommes lancés dans ce type d'équipement car il permet une pratique beaucoup plus accessible, ouverte à un public plus large. De plus, il est bien moins coûteux qu'un skate park. Il serait situé entre le lotissement de Semelioun et l'autoroute. L'emprise de la piste est d'environ 65 m par 35 m pour une longueur totale de 260 m.

Le budget de cet équipement est d'environ 92 000€ HT mais la commission des citoyens a souhaité prendre part à ce projet en le proposant au budget participatif du département. Si ce projet est sélectionné, le département en subventionnera une partie. Pour cela, nous solliciterons vos votes.



Image d'illustration



L'AIDE ALIMENTAIRE À CASTETS

A Castets l'aide alimentaire est assurée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle s'adresse aux personnes en difficulté résidant sur les communes de Castets, Léon et Taller.



LE MOT DE...

Gérardine Torregrossa,
Élue déléguée en charge
de la commission sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs missions. Il attribue des aides financières, s'occupe de la gestion de l'EHPAD, met en place des actions de soutien pour les personnes âgées ou en difficulté, etc.

L'aide alimentaire fait partie des actions menées par le CCAS pour aider les familles en difficulté. Le chômage, les séparations, les maladies sont des facteurs qui peuvent faire basculer des personnes dans la précarité.

L'aide alimentaire est un dispositif d'accompagnement social et de lutte contre l'isolement. Les bénéficiaires ne viennent pas simplement récupérer leur panier, c'est un moment d'échange et d'écoute très important pour eux. Nous les conseillons du mieux que nous pouvons pour leur faciliter certaines démarches.

Depuis maintenant bientôt 20 ans, le CCAS de Castets a fait le choix de travailler avec la Banque Alimentaire. Lorsque ce partenariat a été conclu, la Banque Alimentaire, aidée par des bénévoles castésiens, intervenait sur le secteur de la communauté de communes Côte Landes Nature. Malheureusement, la forte augmentation du nombre de bénéficiaires a obligé le CCAS à réduire son secteur d'intervention. Le CCAS de Castets s'occupe désormais de Castets, Léon et Taller.

Je voudrais remercier les employés communaux, élus et bénévoles qui se réunissent chaque fin de mois pour préparer et remettre les colis aux bénéficiaires. Sans eux, nous ne pourrions plus assurer cette mission qui nous tient à cœur.

Merci également à la municipalité de nous prêter la grange du Barrat pour organiser cette journée dans un cadre agréable et discret.

Si vous souhaitez aider le CCAS, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE ALIMENTAIRE ?

« Collecter, gérer et partager les denrées alimentaires pour aider l'Homme à se restaurer », voici la définition proposée par la charte de la Fédération française des Banques Alimentaires.

Créées par et pour des associations en 1984, les Banques Alimentaires sont au service de plus de 6 000 associations et CCAS.

Ce réseau de 79 Banques Alimentaires collecte 112 500 tonnes de denrées alimentaires en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Elles accompagnent leurs partenaires tout au long de l'année dans leur mission d'aide aux personnes accueillies.

Les produits sont distribués grâce à l'engagement quotidien de près de 7 000 bénévoles répartis sur tout le territoire.



Les actes liés à l'alimentation (courses, cuisine, repas...) sont des facteurs d'échanges sociaux et de création de lien social. L'aide alimentaire fait partie intégrante des dispositifs d'accompagnement des personnes en difficulté.

Une plateforme en ligne pour faire des dons

ClickDon est un portail numérique qui permet aux industries agroalimentaires, aux agriculteurs et à leurs organisations, aux grossistes et plateformes de la grande distribution de donner leurs produits en un clic. > clickdon.org

L'OPÉRATION REBOND JEUNESSE

La crise de la Covid-19 a aggravé la situation de beaucoup de personnes, et notamment des jeunes. Une aide alimentaire dédiée aux jeunes de 15 à 30 ans a été mise en place.

Créée à l'initiative du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et pilotée par le Conseil Départemental des Landes, cette aide est prévue pour le moment jusqu'en octobre 2021. Comment ça fonctionne ?

1) Le Conseil Départemental reçoit les inscriptions par téléphone au 07 64 87 61 93 ou sur son site : landes.fr

2) Le Conseil Départemental transmet la commande à la Banque Alimentaire.

3) La Banque alimentaire des Landes (Dax et Mont de Marsan) reçoit les commandes du Conseil Départemental pour toute denrée alimentaire destinée aux réseaux de distribution humanitaires.

4) la Banque Alimentaire des Landes (Dax et Mont de Marsan) prépare les livraisons soit dans des cartons ou sur palettes selon le nombre de bénéficiaires.

5) La Banque Alimentaire avertit par mail/téléphone les responsables des points de distribution.

A CASTETS, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Les denrées distribuées proviennent de la Banque Alimentaire de Dax. La distribution s'effectue une fois par mois, le dernier vendredi.

La liste de bénéficiaires est établie par les assistantes sociales de Castets, une semaine avant la distribution. Gérardine Torregrossa, responsable du CCAS, se charge de récupérer cette liste au Centre Médico-Social ou la reçoit par mail.

Elle remplit la grille fournie par la Banque Alimentaire comprenant les ingrédients à commander et l'envoi à la Banque Alimentaire par mail au moins deux jours avant la distribution.

Elle prépare des fiches des bénéficiaires, où les dates de fin de droit sont toujours inscrites, prépare des étiquettes avec nom, adresse... pour chaque colis de bénéficiaire.

La Banque Alimentaire n'a pas connaissance du nom des personnes aidées.

La responsable appelle par téléphone tous les bénéficiaires la veille de la distribution afin de leur rappeler le jour et l'heure de la distribution des colis.

Le vendredi matin, un agent des services techniques de Castets et un élu, vont à Dax récupérer les denrées commandées



à la Banque Alimentaire avec un fourgon et le véhicule réfrigéré du CCAS, qui sert également à la distribution des repas sur la commune. Ils partent à 9h et reviennent vers 12h.

Le vendredi après-midi, le conditionnement et la distribution s'effectuent dans la salle du Barrat à partir de 14h. Les bénévoles, aujourd'hui au nombre de 12, préparent les colis en début d'après-midi, et les distribuent à partir de 15h30 jusqu'à 16h30 environ.

En fin de collecte, il n'y a jamais de stock. Tout ce qui est commandé est distribué. Pour ceux qui oublient le jour et l'heure, un autre rendez-vous est proposé. Pour ceux qui pour une raison impérieuse (maladie, pandémie...), ne peuvent vraiment pas se déplacer, le colis leur est livré.

La responsable est chargée d'établir le bilan trimestriel et annuel des denrées distribuées et des bénéficiaires.

Il y a dix ans, l'aide alimentaire concernait une dizaine de bénéficiaires. En ce moment ce sont 26 familles qui sont aidées, soit environ 60 personnes par mois.

Le CCAS de Castets participe avec le magasin Intermarché à la collecte annuelle nationale qui dure 3 jours en novembre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour prêter main forte lors de l'opération de solidarité.

Vous êtes en difficulté ?

Faites-vous accompagner, contactez le centre médico-social de Castets au 05 58 55 08 72 ou par mail à cms.castets@orange.fr



EN QUELQUES CHIFFRES_

45 pers. soit 2%

de la population castésienne ont été aidées par la banque alimentaire en juillet 2021. Ils n'étaient que 0,4% en 2010

+35%⁽¹⁾

d'augmentation de demande d'aide alimentaire à Castets depuis mars 2020

+80%⁽¹⁾

d'augmentation de demande d'aide alimentaire à Castets depuis janvier 2021

(1) Par rapport à la même période en 2019

13 tonnes

de denrées alimentaires ont été distribuées par la banque alimentaire de Castets en 2020. Au 1^{er} semestre 2021, c'est déjà plus de 8 tonnes qui ont été remises aux bénéficiaires

10%

des denrées alimentaires collectées par les banques alimentaires proviennent des dons des particuliers

67%

des denrées collectées sont sauvées du gaspillage alimentaire

1 personne sur 2

recevant une aide alimentaire en France bénéficie de denrées collectées par les Banques Alimentaires

Denrées distribuées en comparaison avec l'idéal recommandé par le Programme National Nutrition Santé.



LE RETOUR DU REPAS DES AÎNÉS

En 2020 la crise sanitaire n'a pas permis au CCAS de convier toutes les personnes âgées de plus de 70 ans au repas de fin d'année. A la place, un coffret gourmand leur avait été offert.

Les restrictions sanitaires de ces derniers mois nous ont privés de toute manifestation créant ainsi un sentiment d'isolement. Aussi, cette année nous espérons bien pouvoir les retrouver et profiter de ce moment de convivialité que nous attendons. Pour cela, le CCAS a prévu d'organiser un repas le jeudi 9 décembre 2021 à 12h dans le hall des sports, respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Pour rendre ce moment encore plus agréable, un spectacle de magie sera proposé au cours du repas.

> Si vous n'avez pas été contacté par le CCAS mi-novembre, faites-vous connaître en mairie, par téléphone au 05 58 89 40 09 ou par mail à mairie@castets.fr

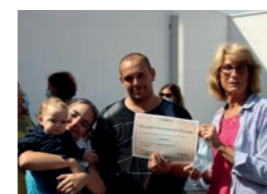


BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTÉSIENS ET CASTÉSIENNES

Samedi 4 septembre, en parallèle du forum des associations, avait lieu l'accueil des nouveaux castésiens. Cette année encore, les mamans de l'année étaient également mises à l'honneur lors de cette cérémonie.



Après avoir reçu leur diplôme, les mamans ont été invitées à se rendre à la plaine de l'Escurion, tout près de la Maison de la nature. Elles trouveront au pied de l'arbre récemment planté un petit écriteau avec le nom de chaque enfant venu au monde en 2020.





UN ÉTÉ HAUT EN COULEURS AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Durant les vacances scolaires d'été, l'Accueil de Loisirs et la Maison des Jeunes ont ouvert leurs portes du mercredi 7 juillet au mardi 24 août 2021 pour accueillir des enfants et adolescents de 3 à 17 ans.

Un seul objectif pour les 2 structures: permettre au public, enfants et adolescents, de s'évader tout au long de l'été en découvrant de nouvelles activités ludiques et créatives.

Au programme, des activités manuelles/ sportives/culturelles, des sorties, des veillées et des projets tout au long de l'été.



L'accueil de Loisirs a ainsi proposé 5 thèmes aux enfants:

Sucreries et gourmandises, arts de rue, au fil de l'eau, croque nature et des rêves plein la tête. 2 projets subventionnés par la CAF ont vu le jour:

- Un projet fresque pour les 3/17 ans avec pour objectif d'améliorer le visuel de la cour tout en permettant au public de développer sa créativité et son imaginaire.



- Un stage drone pour les 11/17 ans sur une semaine qui a permis une sensibilisation aux médias tout en abordant l'univers du cinéma. Ce stage a abouti à la création d'un film « Castets vu du ciel » qui sera prochainement diffusé au public. Les jeunes ont ainsi pu découvrir et promouvoir leur territoire.

QUELQUES CHIFFRES

- 143 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs
- 34 jours d'ouverture de 7h30 à 18h00
- 40 adolescents ont fréquenté la maison des Jeunes
- 55 activités proposées sur des journées ou demi-journées
- 17 adultes se sont relayés **tout au long de l'été** pour assurer l'accueil et le bien-être du public (animateurs, agents de restauration, agents d'entretien)

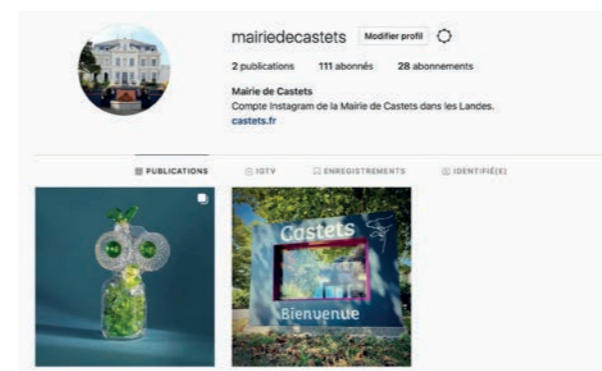


VUES DU CIEL...

Dans le cadre de la refonte du site internet, la communauté de communes a subventionné les prises de vue par drone.



VU SUR LES RÉSEAUX



La commune est maintenant sur Instagram!

Au programme, faire découvrir la culture, le patrimoine de Castets, mais également les lieux de détente, de balade du territoire! Nous organiserons également des concours photos, ainsi que plein d'autres petits jeux!

Suivez-nous dès maintenant:
[instagram.com/mairiedecastets](https://www.instagram.com/mairiedecastets)



TOUT EN CHANVRE

Dans le chanvre depuis toujours par la culture familiale dans l'Aube, c'est tout naturellement que Carole Godet s'est penchée sur ses vertus médicinales, cosmétiques, vestimentaires et alimentaires. Carole vous proposera diverses solutions pour le bien-être sous la forme qui vous correspondra le mieux: gélule, crème, huile de massage, e-liquide, infusion, pâtes, farine, graine, huile, purée, etc. Le tout d'origine France essentiellement. A venir du linge de maison dès la rentrée. Massages et magnétiseur sur rdv
68, Rue Jean Noël Serret
Tél.: 07 72 50 26 41



AVS ÉLECTRICITÉ

Après avoir fini ses études sur Morcenx, Kevin s'est installé il y a 5 ans sur le secteur de Mont-de-Marsan. Natif d'Herm, c'est tout naturellement qu'il est venu sur Castets pour poursuivre son activité. Il intervient pour tous travaux d'électricité, d'installation ou de dépannage, en direct avec les particuliers ou via des maîtres d'œuvre, pour du neuf ou de la rénovation. Son secteur d'intervention est large, de Biscarrosse à Peyrehorade en passant par Mont-de-Marsan.
Tél.: 06 77 68 41 90
Mail: avselec40@gmail.com



DL AUTO

Originaire de Castets, Pierre Lassalle reprend l'ancien Garage Destenave. À son compte depuis 2008, il vous propose toutes réparations automobiles de toutes marques. En début d'année, des investissements seront faits pour ajouter à ses prestations, la géométrie et la climatisation. Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-18h
Rue Jean de Nasse
Tél.: 06 22 01 91 09



LE LIVRET DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE CASTETS

La nouvelle édition est sortie. Vous êtes artisans, commerçants, ou exercez une profession libérale, et souhaitez faire partie de ce livret ? Faites-vous connaître en mairie ou par mail à communication@castets.fr

CÔTE LANDES NATURE: LE PLUi SUIT SON COURS

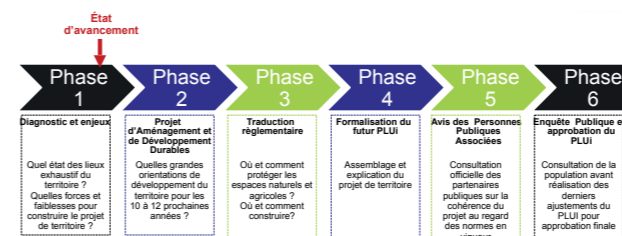
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) devrait entrer en vigueur au cours de l'année 2024.

Le PLUi est un document de planification territoriale établi à l'échelle de la Communauté de communes Côte Landes Nature et fixe des objectifs à 10 ans. Il définit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol.

Il s'attache à traduire un projet politique partagé en matière d'aménagement du territoire, au travers des problématiques transversales liées à l'accueil de population, des besoins en logement, de la modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, des enjeux environnementaux, aux dispositions de la loi littoral, etc.

Tout au long de l'élaboration du PLUi, les partenaires institutionnels, les acteurs du territoire ainsi que la population locale seront associés afin d'aboutir à un document de planification partagé et approprié par tous.

Ce n'est qu'à l'issue de la procédure, lors de l'approbation par le Conseil communautaire, que ce dernier deviendra exécutoire et se substituera aux PLU et carte communale actuellement en vigueur.



STOP! ON RALENTIT.

Un panneau stop est installé au croisement de la rue de l'église et de la rue du lavoir, suite à des demandes des riverains et de la commission des citoyens, afin de ralentir la vitesse souvent excessive des véhicules qui empruntent cette rue. Merci de rester vigilant à l'approche de cette intersection.

LE CIAS RECRUTE DES AGENTS SOCIAUX

Vous interviendrez auprès des personnes fragiles, dépendantes ou en difficulté sociale et de leurs familles en les aidant dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne, et en fournissant un soutien psychologique et social. Vous accompagnerez les personnes sur leur lieu de vie dans l'accomplissement d'activités courantes (ex: entretien de la maison, courses...) et aiderez les personnes ne pouvant plus faire en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères ou durables.

Missions:

- Accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne. Cette compétence est indispensable
- Entretien des locaux
- Entretien du linge de maison et les vêtements de la personne
- Préparer les aliments (épluchage, lavage, ...) ou réaliser le repas de la personne
- Règles d'hygiène et de propreté

Les débutants sont acceptés, une expérience dans ce domaine serait un plus. > **Envoyez votre CV à: rh-saad@cc-cln.fr**

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE À LA LUDO-MÉDIATHÈQUE

Le prêt des jeux vidéo, tant attendu, commence!

Vous pouvez désormais emprunter un jeu vidéo par carte d'adhérent, pour une durée d'un mois, de date à date, comme pour les autres documents!

Les jeux vidéo sont disponibles pour différentes consoles : Wii, Wii U, Xbox 360 et Xbox One, Nintendo DS et Switch, et Playstation 4 (en attendant la future Playstation 5 à la ludothèque...!)

De Mario Kart à Tomb Raider en passant par Assassin's Creed et The Witcher, tous types de jeux vidéo, pour tous les goûts, à partir de 3 ans!



Nouveaux horaires d'ouverture

La Ludo-médiathèque est maintenant accessible tous les mardis après-midi de 15h à 18h, en plus des horaires habituels.

Vidéos en ligne

En attendant une vraie rencontre entre auteurs et lecteurs, nous vous proposons de découvrir quelques auteurs très locaux en interview sur mediatheque.castets.fr

Retrouvez également toutes les vidéos des Histoires en pyjama sur le site internet de la ludo-médiathèque ou sur la chaîne Youtube de la mairie!

Les nouveaux romans de la ludo-médiathèque

La ludo-médiathèque bénéficie du soutien du Centre National du Livre pour l'achat de livres supplémentaires suite à la crise du Covid-19.

La liste des nouveautés est disponible sur place, ou téléchargeable sur le site internet de la ludo-médiathèque: mediatheque.castets.fr

Après les lectures de l'été, les romans de la rentrée littéraire, les livres en lice pour les prix littéraires de l'automne...

N'hésitez pas à téléphoner ou envoyer un mail pour réserver les livres qui vous font envie!

Au 05 58 89 47 56 ou à mediatheque@castets.fr



DEMANDEZ LE PROGRAMME!

(Sous couvert du contexte sanitaire en cours!)

Octobre

> **SOIRÉE JEUX POUR ADOS-ADULTES** _Vendredi 22 octobre de 19h à 23h

À partir de 12 ans, sur inscription et pass sanitaire obligatoire.

Des jeux de société, mais pas pour les enfants... Et profitez de l'ambiance d'Halloween pour tester les jeux vidéo en immersion totale avec la lunette VR!

> **SORTIE DES ADOS À LA BOUTIQUE DE JEUX** _Mardi 26 octobre de 14h à 23h

Sur inscription auprès de la Maison des jeunes.

Si tu as entre 12 et 18 ans, viens choisir avec nous les nouveaux jeux de société de la ludothèque!

Novembre

> **EXPOSITION « PORTRAITS DE BESTIOLES »** _Du 8 septembre au 17 novembre

De mystérieuses « bestioles » à partir d'objets de récup... saurez-vous les reconnaître? Un petit jeu quizz est à votre disposition!

> **SPECTACLE « LA RÉVOLTE DES DÉCHETS »** _Samedi 6 novembre à 11h

Pour les enfants (et leurs parents), à partir de 4 ans - attention places limitées!

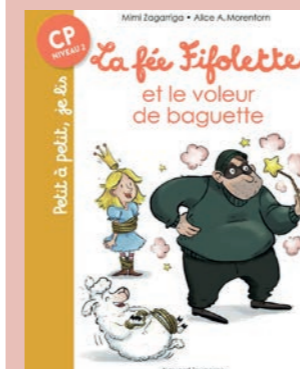
Ce conte écolo-magique allie théâtre d'objets et lectures théâtralisées portant sur la même thématique. Durée: 40 mn environ. Les personnages/objets sont exclusivement créés à partir de déchets trouvés sur la plage. Chaque personnage/objet a son histoire, son origine, son accent, bref, des spécificités qui lui sont propres. Les chansons du spectacle sont également issues du recyclage!



Décembre

> **CONTE DE NOËL AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE** _Mardi 15 décembre à 18h

« La fée Fifolette et le voleur de baguette »



Tous publics.

Un conte mis en musique avec la participation de toute l'École de musique! Venez écouter petits et grands vous raconter une histoire à la veille de Noël... Le grand retour de la fée Fifolette... cette fois, la baguette - toujours cassée - devra résister au voleur qui a ligoté Fifolette et Mouton!

Cette année encore nous n'avons pas eu de fêtes, mais l'esprit,
lui, était bien présent pour les classes 2020 et 2021 !



Régie des Fêtes

